



**Proposition pour la mise en place d'un
«*observatoire sur les violences et incivilités dans
le rugby amateur en Provence*».**

constitution d'une cellule de prévention

Janvier 2015



1/ Pourquoi observer et recenser les comportements contraires aux valeurs du sport ?

- Banalisation de la violence (propos et faits)
- Tendances actuelles de la société
- Volonté politique de l'Etat et des CT pour enrayer ce phénomène
- Mise en place de cellule de prévention et d'outils d'observation/recensement dans les Fédérations
- Objectif : mise en place d'une politique de prévention cohérente dans les territoires

2/ La création d'un dispositif territorial à l'échelon de la Provence pour :

- La mise en réseau des données et travail en relais avec les services de la préfecture : DRJSCS P.A.C.A et L.R., D.D.C.S du 13, 30, 84, 04 & 05
- La prise en compte des violences au sens juridique strict.
- La diversité du champ de recensement des données.
- Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer aux commissions ad'hoc ou à la Justice.

3/ Notre problématique :

- Suivi de l'évolution des actes d'incivilités et de violence dans le rugby amateur en Provence.
- Nos objectifs : lutter contre la violence et revaloriser notre discipline
- Nos buts : proposer les pratiques les plus pertinentes face aux constats amenés par l'observation
- Mise en place d'indicateurs (nombre de rencontres avec incidents d'une année sur l'autre)

4/Pourquoi créer des outils d'observation et de recensement :


- Faire remonter les informations concernant les actes de violences et d'incivilités (*quelque soit leur nature*) avant, pendant et après une rencontre, officielle ou non, afin :
 - ❖ *D'échanger et de partager entre les acteurs,*
 - ❖ *De constituer des moyens d'accompagnement,*
 - ❖ *D'aider à la décision,*
 - ❖ *De communiquer.*

5/ Constitution d'une cellule de prévention (groupe de pilotage)

- Equipe « transversale et fédératrice »
- Elus du Comité de Provence, Cadres Techniques, DRJSCS, DDCS, CROS, CDOS, CR/CG, Procureur ou Substitut, DDSF...

6/Objectifs et missions de la cellule de prévention

A/ Prévenir et anticiper les actes d'incivilités et de violence dans le rugby en Provence :

 Accompagner les clubs dans la préparation de leurs rencontres supposées à risque grâce au Forces de l'ordre avec :

 Fiche de signalement de rencontres à risque


 Mise en place d'un dispositif de sécurité

B/Former et sensibiliser les acteurs de terrain et les partenaires :

- ➔ Organiser des réunions d'informations pour présenter la cellule aux clubs et élus,
- ➔ Mettre en place des stratégies d'actions,
- ➔ Organiser des formations à la demande des clubs,
- ➔ Echanger sur les actions, expériences et initiatives.

C/ Agir et réagir

 Orienter et accompagner les victimes et les auteurs des faits,

 Création de fiches de signalement (rencontres à risque, incidents...).

D/ Observer, recenser les actes afin de mieux cibler les actions de prévention :

 Recueil des fiches navettes,

 Recueil des actions de prévention,


 Création d'une synthèse annuelle capitalisant l'ensemble des actions menées par la cellule ainsi que les statistiques.

Tableau synthétique des sanctions juridiques

Type d'acte	Sanctions	Sanctions aggravées
Injure non publique	38€ d'amende	750€ d'amende
Injure publique	12 000€ d'amende	6 mois d'emprisonnement 22 500€ d'amende
Diffamation publique	12 000€ d'amende	1 an d'emprisonnement 45 000€ d'amende
Diffamation non publique	38€ d'amende	750€ d'amende
Provocation non publique	1500€ d'amende	1500€ d'amende
Propos incitant à la violence, à la haine	1 an d'emprisonnement 15 000€ d'amende	1 an d'emprisonnement 45 000€ d'amende
Violence suivie ITT sup à 8 jours lors d'une manif. sportive	3 ans d'emprisonnement 45 000€ d'amende	5 ans d'emprisonnement 75 000€ d'amende

L'action maintenant :

- La cellule de veille (composition),
- Les fiches de signalement,
- « Permis de conduire » les équipes U14/16/18 pour la saison 2015_2016 pour les Educateurs et Entraîneurs
- A l'échelle de PACA ??

Composition de la cellule de prévention :

Nom	Fonction dans la Cellule
Jean Paul VOLPE	Coordination de la Cellule
Louis PORETTI	Relation Etat/CROS/Collectivités Locales
Alain CADEAC	Expert Juridique
Gérard DESTRUELS	Expert Sécurité
Christophe PLEUTIN	Expert Arbitres
Jean ARCHIPPE	DRJSCS PACA, CTS rugby Provence
Mikael PREBISKI	DRJSCS PACA, en charge du dossier
Jean Marie COMBE + CRT 84	Correspondant CD 84
Pierre TAINDJIS + CRT 13	Correspondant CD 13
Gaetan GIRARD + CRT 30	Correspondant CD 04 & 05
Rémi NICOLAS + CRT 30	Correspondant CD 30